



REGLEMENT

CHAMPIONNAT ALSACE CYCLO-CROSS

2026

COMITE de LIAISON ALSACE CYCLISME

1 DEFINITION

Le Comité de Liaison Alsace Cyclisme met en compétition le « **Championnat d'Alsace Cyclo-Cross** ».

Les différentes épreuves se déroulent entre le 1^{er} septembre et fin décembre.

1.1 PARTICIPATION

1.2 Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés FFC et frontaliers.

1.3 Les catégories concernées sont : U15 Garçons, U15 Filles, U17 Garçons, U17 Filles, U19 Hommes, Dames Séniors/U19 Filles, Masters 3-4 (40-49 ans), Masters 5 et + (50 ans et +), et Séniors Hommes.

1.4 Les non licenciés avec titre temporaire ne peuvent concourir pour l'attribution d'un titre.

2 TITRES

Seuls les titulaires d'une licence à la Fédération Française de Cyclisme des Comités départementaux du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin peuvent se voir décerner le titre de Champion d'Alsace.

9 titres de Champion seront décernés à l'issue des Championnats d'Alsace :

- Champion d'Alsace U15 Garçons
- Championne d'Alsace U15 Filles
- Champion d'Alsace U17 Garçons
- Championne d'Alsace U17 Filles
- Champion d'Alsace U19 Hommes
- Champion d'Alsace Dames U19 Filles / Séniors
- Masters 3-4 (*40-49 ans*)
- Masters 5 et + (*50 ans et +*)
- Séniors Hommes Elites, Open, Access

Pour l'attribution des titres il faudra que les conditions ci-dessous soient remplies :

- **Hommes** : une participation d'au moins 10 coureurs.
- **Dames** : une participation d'au moins 3 coureuses.
- **Jeunes** : une participation d'au moins 1 coureur ayant pris le départ et terminé l'épreuve.

3 REMISE DES PRIX

- 3.1 Un maillot de Champion d'Alsace sera remis dans chaque catégorie.
- 3.2 Le podium récompensera les 3 premiers de chaque catégorie par une médaille.